

PRISE DE POSITION

## Un oui le 24 novembre serait irréversible

Dire oui le 24 novembre juste pour voir, juste pour essayer est un jeu très dangereux. C'est une grave illusion de croire que si le Jura bernois disait oui en 2013, il voudrait ou pourrait dire non quelques années plus tard. Cela pour trois raisons :

1. Le Jura bernois répondra à cette question: «Voulez-vous que le Conseil exécutif engage un processus tendant à la création d'un nouveau canton?» Ce libellé ne laisse planer aucun doute quant à l'objet du vote. Il ne s'agira pas de se prononcer sur l'opportunité d'étudier des variantes qui n'engagent à rien mais bien sûr celle de créer un nouveau canton qui implique une séparation définitive du Jura bernois d'avec Berne.

2. Dans son dernier rapport sur l'unité du Jura, le gouvernement jurassien affirme: «Approuver le lancement d'un processus ne signifie pas qu'on en adopte d'ores et déjà le but principal, soit la création d'un nouveau canton. Préendre le contraire... revient à dénaturer le sens même de l'objet soumis au vote.» C'est l'argument principal des séparatistes. Si cette allégation est juridiquement juste, elle est politiquement fautive parce que le gouvernement jurassien sait bien que pour parvenir à ses fins, il vaut mieux

recourir au gradualisme (la tactique du salami) qu'à un vote qui poserait directement la question de l'appartenance cantonale du Jura bernois. C'est un leurre destiné à entraîner la population du Jura bernois dans une dynamique politique qui, de proche en proche, d'accommodements en accommodements et de «pourquoi pas?» en «pourquoi pas?», conduirait à un canton du Jura élargi par absorption du Jura bernois.

3. L'art. 10 de la Déclaration d'intention de 2012 précise qu'en cas de double oui lors du premier vote, une Constituante élaborera une constitution qui sera soumise «à l'approbation de la population concernée.» Le recours au singulier «la population» dans la formulation de cet article est aussi révélateur de l'habileté des négociateurs jurassiens que dangereux pour le Jura bernois. Il contredit le schéma sans valeur juridique du gouvernement bernois selon lequel et le canton du Jura et le Jura bernois devraient accepter la nouvelle constitution pour qu'elle entre en vigueur. Dans leur com-

mentaire de la Constitution fédérale, Jean-François Aubert et Pascal Mahon affirment que le projet de réunion de deux cantons (art. 53 al. 3 Cst) n'est concrétisé que si la constitution du nouveau canton est adoptée séparément dans chaque canton concerné.

**C'est un leurre destiné à entraîner la population du Jura bernois dans une dynamique politique qui conduirait à un canton du Jura élargi par absorption.**

Mais ils n'évoquent pas le cas où seule une partie d'un canton aurait préalablement donné son aval à des démarches visant à la fusion avec un autre canton. L'ambiguïté totale autour de cette problématique doit, plus encore que d'autres motifs, inciter tous les Jurassiens bernois qui ne veulent pas d'une unification avec le canton du Jura à voter résolument non le 24 novembre prochain, cela d'autant plus

que le gouvernement jurassien n'a jamais pris d'engagement écrit quant à un vote séparé sur une éventuelle nouvelle constitution. ● JEAN-PIERRE GRABER, COPRÉSIDENT DE «NOTRE JURA BERNOIS»



### ARC JURASSIEN Trois faibles peuvent-ils faire un fort?

Un industriel de Malleray propose une nouvelle variante, donc il s'agit de continuer avec ce cirque.

Sa nouvelle proposition? Les cantons du Jura et Neuchâtel demandent leur adhésion à celui de Berne pour former ensemble le plus bilingue, le plus puissant et le plus beau des cantons suisses.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin? En incluant le canton de Fribourg, l'auteur de cette nouvelle variante permettrait au canton de Berne de partager l'intégralité de sa frontière ouest avec son ancien bailliage, le pays de Vaud. Pour ce qui est des questions confessionnelles, le canton de Berne pourrait toujours étudier comment relancer le Kulturkampf.

Selon les chiffres publiés par l'Administration fédérale des finances, rendus publics le 3 juillet par Le Journal du Jura (page 29), la Suisse compte quatre cantons qui bénéficieront d'une aide importante de la Confédération en 2014: Berne (1,232 milliard de fr.), Neuchâtel (191,4 millions), Jura (165,7 millions) et Uri (chiffres pas communiqués).

J'ai de la peine à comprendre comment un nouveau canton formé des trois anciens, selon la proposition de l'industriel de Malleray, pourrait devenir le plus puissant des cantons suisses. Trois cantons bénéficiant d'une importante aide de la Confédération en 2014 deviendraient ensemble le plus puissant du pays? Rassembler trois

LE CLIN D'ŒIL



**ALLEMAGNE** Une collaboratrice du zoo de Leipzig exhibe un charmant panda roux âgé de deux mois à peine. KEYSTONE



Participez au concours en ligne et gagnez de superbes prix! Vous pouvez participer chaque jour, en vous rendant sur le site du Journal du Jura sous «Interactif» (à la rubrique Concours photos de lecteurs, en cliquant sur [www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs](http://www.journaldujura.ch/interactif/concours-photos-des-lecteurs)).

cantons faibles pour n'en faire qu'un, et le plus puissant de Suisse, par quel coup de magie? Cela ne me fait pas saliver, car je sais qu'actuellement je paie déjà 17% de plus d'impôts que la moyenne suisse.

Un autre numéro de haute volée: le directeur de l'Economie publique du canton de Berne prévoit l'implantation dans le canton de 40 nouvelles entreprises, pouvant générer 36 000 nouveaux emplois. Selon quel calendrier? Et pendant le même laps de temps, combien mettront la clef sous le paillason, avec combien d'emplois perdus?

Francis Romy (Sorvilier)

### COHABITATIONS Une identité ouverte sur l'autre

Les nouvelles technologies et la libéralisation économique sont

censées décloisonner le monde. Pourtant, le mur de l'incompréhension entre les hommes n'a jamais été aussi haut. Et la cohabitation culturelle fait peur.

Plus la mondialisation économique progresse, et avec elle la circulation des capitaux et des hommes riches, plus les identités se réveillent, avec une dimension souvent conflictuelle. Le phénomène fondamentaliste réactionnel qui se joue dans l'islam va certainement toucher d'autres religions et d'autres phénomènes culturels. De son côté, le nationalisme défensif occidental reprend un vocabulaire vieux de plus d'un siècle, mais paraît encore plus crédible aujourd'hui.

A force de se voir de plus en plus facilement, on sait maintenant que l'on est différents les uns des autres et qu'on n'a pas grand-chose à se dire. Le grand défi de notre époque est d'organiser politiquement la cohabitation. La revalorisation des identités culturelles collectives est

une condition indispensable pour avoir une chance de préserver la paix dans la mondialisation.

La diversité culturelle n'était pas reconnue comme un grand enjeu politique et mondial, ni l'apprentissage de la cohabitation comme le chantier le plus important après celui de l'écologie. Et il est plus difficile d'apprendre à cohabiter avec les hommes qu'avec la nature. La tragédie de l'Europe, c'est qu'elle n'arrive pas à être fière de son projet de cohabitation pacifique et de solidarité et qu'elle est très mauvaise communicante.

Pour décloisonner, nous devons donc d'abord valoriser notre propre identité culturelle collective, une identité ouverte sur l'autre, pas une identité refuge. Alors, prenons de la hauteur, ayons l'esprit ouvert et apprenons à cohabiter!

Patrick Gsteiger, député (Eschert)

### RÉACTIONS

#### Refaire l'exercice? C'est tellement plus beau quand c'est inutile...

La votation populaire du 24 novembre à peine annoncée, les annexionnistes, Gouvernement jurassien devant, ont lancé leur grande offensive de charme destinée à leurrer l'opinion. Oubliés, les accents aigus du nationalisme ethnique, la Suisse méprisée, les Alémaniques rabaissés, le fanatisme assumé... Place à l'endoctrinement par la séduction. La méthode s'est adaptée à l'époque. Vous reprendrez bien un peu de dialogue, il est indolore. Sur le vif, peut-être, après....

Servi par de bons apôtres (laïques) – dont Dick Marty et Andreas Gross – le prêchi-prêcha politiquement correct inaugure un nouvel épisode de débats sans issue. L'Assemblée interjurassienne (AIJ) n'a-t-elle pas déjà fait tout le tour du sujet avant de revenir au point de départ?

On recommence l'exercice parce que c'est tellement plus beau quand c'est inutile. Assurément moins futiles que les discussions académiques promises, les critiques adressées par les anxios-séparos aux membres d'autorités ou d'organisations osant défendre le Jura bernois atteignent le comble de l'hypocrisie.

Ceux qui sont cause du nouveau grand déballage imposé à notre région se posent maintenant en pacifistes et font la leçon aux vrais démocrates. Lesquels, des décennies durant, se sont efforcés de convaincre qu'une cohabitation interjurassienne amicale, chacun dans le canton de son choix, vaut mieux qu'un différend sans substance. C'est le monde à l'envers.

Les agitateurs impénitents, tricheurs effrontés qui n'ont cessé de défier les institutions suisses, de contourner le droit, d'insulter des compatriotes, de commettre d'innombrables atteintes au patrimoine public et privé, ceux-là osent faire le procès de «l'énorme majorité de la population» qui refuse la tutelle d'une idéologie contraire à ses valeurs et aspirations.

Jusqu'au président du gouvernement jurassien lisant à la tribune du «Marché-Concours» un discours qui pourrait avoir été écrit sur un coin de table de «la Gare» à Moutier, message de bonimenteurs qui pour le coup aura touché les milliers de Suisses allemands présents à Saignelégier. Vivement le 24 novembre, qu'on remette à leurs places démagogues, populistes et péteux!

Force démocratique

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: [redactionjj@journaldujura.ch](mailto:redactionjj@journaldujura.ch)